

# Informations des habitants de Saint Pierre d'Allevard sur les risques majeurs

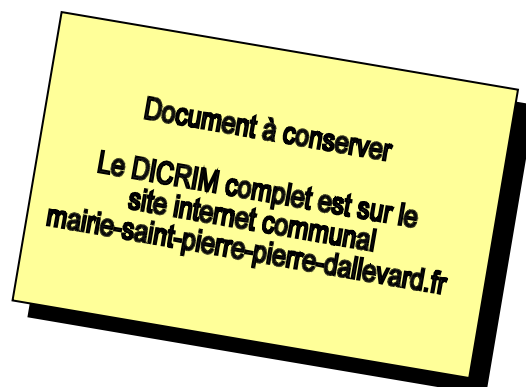
Ce dépliant vous informe des principaux points traités dans le Document d'Information et de Communication sur les Risques Majeurs (D.I.C.R.I.M) consultable en Mairie.

## Le DICRIM

. Présente l'ensemble des risques majeurs affectant la Commune de Saint Pierre d'Allevard.

. Décrit les actions de prévention mises en place par la Municipalité pour réduire les effets d'un risque majeur sur les personnes et sur les biens.

. Informe sur les consignes de sécurité à respecter.



## LES DIFFERENTS TYPES DE RISQUES AFFECTANT LA COMMUNE SONT:

### Risques d'origine naturelle :

Chute de neige, Crue des torrents, Mouvement de Terrain, Séisme, Tempêtes, Feu de forêt

### Risques d'origine technologique :

Transport de matières dangereuses

## LE RISQUE - CHUTES DE NEIGE

En hiver, les chutes de neige peuvent être abondantes. Il est important de respecter certaines consignes simples pour éviter tout inconvénient. Restez vigilants et patients durant ces périodes où la circulation peut être perturbée aussi bien sur les axes routiers que dans le centre des villages.

### LES BONS REFLEXES

**EVITEZ** les déplacements inutiles, vous risqueriez d'être bloqué.

Si vous êtes bloqué dans votre véhicule : **ARRETEZ** le moteur et **ATTENDEZ** les secours. **ABRITEZ-VOUS** dans un bâtiment au toit solide.

**NE VOUS APPROCHEZ PAS** des lignes électriques, elles peuvent casser sous le poids de la neige.

**RENSEIGNEZ-VOUS** auprès des professionnels pour décharger les toits des bâtiments.

## LE RISQUE DE MOUVEMENT DE TERRAIN

Sur la commune de Saint Pierre d'Allevard, de nombreux secteurs sont sujets aux glissements de terrain.

Un mouvement de terrain est un déplacement plus ou moins brutal du sol ou du sous-sol, il est fonction de la nature et de la disposition des couches géologiques. Il est dû à des processus lents de dissolution ou d'érosion favorisés par l'action de l'eau et de l'homme.

### LES BONS REFLEXES PENDANT

**FUYEZ** perpendiculairement au sens de l'éboulement

**GAGNEZ** au plus vite les hauteurs les plus proches

**ELOIGNEZ-VOUS** du point d'effondrement

### LES BONS REFLEXES APRES

**EVALUEZ** les dégâts et les dangers

**EMPECHEZ** l'accès au public dans un périmètre deux fois plus étendu que la zone d'effondrement

**INFORMEZ** les autorités

**METTEZ-VOUS** à la disposition des secours

# LE RISQUE DE CRUES TORRENTIELLES

Les crues torrentielles sont provoquées par des précipitations orageuses, intenses et brutales, survenant sur les bassins versants des torrents. Elles sont redoutables par leur soudaineté, et leur force dévastatrice. En raison de la forte pente, l'eau se charge en matériaux solides (cailloux, sable ...) et accroît son pouvoir érosif. Le transport des matériaux présents dans le lit (pierres, blocs, bois) est une source importante de dégâts pour les terrains (engravement), et les constructions (détérioration, destruction). En cas de danger et en fonction des données disponibles, le Maire transmet l'information à la population et prend les mesures de protection immédiates.

## LES BONS REFLEXES

- Si vous êtes **DEHORS**  
**ELOIGNEZ-VOUS** rapidement des torrents lors des orages  
**METTEZ-VOUS** à l'abri sur un point haut
- Si vous êtes à votre **DOMICILE**  
**FERMEZ** portes et fenêtres  
**COUPEZ** l'électricité et le gaz  
**METTEZ** les produits toxiques et alimentaires au sec  
**MONTEZ** dans les étages  
**ECOUTEZ** radio france bleue isère 102.8

# LE RISQUE SISMIQUE

Selon le zonage sismique français établi par le Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM), le canton de Allevard est classé en zone de sismicité faible (zone Ib).

## LES BONS REFLEXES AVANT

**REPEREZ** les points de coupures de gaz, d'eau, d'électricité  
**FIXEZ** les appareils et meubles lourds  
**REPEREZ** les endroits où vous pourrez vous mettre à l'abri

## LES BONS REFLEXES PENDANT LA 1ère SECOUSSE

Si vous êtes à l'intérieur

**METTEZ-VOUS** à l'abri près d'un mur, une colonne porteuse ou sous des meubles solides  
**ELOIGNEZ-VOUS** des fenêtres  
**NE FUYEZ** pas pendant la secousse

Si vous êtes à l'extérieur

**ELOIGNEZ-VOUS** de tout ce qui peut s'effondrer (bâtiments, ponts, fils électriques)  
A défaut, **ABRITÉZ-VOUS** sous un porche

En voiture :

**ARRÉTEZ-VOUS** si possible à distance de constructions et de fils électriques et **NE DESCENDEZ** pas avant la fin de la secousse

## LES BONS REFLEXES APRES LA 1ère SECOUSSE

**COUPEZ** l'eau, le gaz, l'électricité  
**N'ALLUMEZ** pas de flamme,  
**NE FUMEZ** pas  
En cas de fuite, **OUVREZ** les portes et **PREVENEZ** les autorités  
**ELOIGNEZ-VOUS** de tout ce qui peut s'effondrer  
**ECOUTEZ** Radio bleu Isère 102.8

## LE RISQUE LIE AU VENT

Le Canton d'Alleverd n'est pas particulièrement exposé à des coups de vent violent. Il peut arriver que des rafales violentes causent des dégâts aux toitures et à la végétation. Pensez à élaguer et sécuriser vos arbres, abattez ceux qui peuvent être dangereux.

### LES BONS REFLEXES

En cas de vent violent

**LIMITEZ** vos déplacements

**LIMITEZ** votre vitesse sur route et autoroute, en particulier si vous conduisez un véhicule (ou attelage) sensible aux effets du vent.

**NE VOUS PROMENEZ** pas en forêt

**SOYEZ** vigilants face aux chutes possibles d'objets divers.

**RANGEZ** ou **FIXEZ** les objets sensibles aux effets du vent ou susceptibles d'être emportés.

**PREVOYEZ** des moyens d'éclairage, de secours et **FAITES** une réserve d'eau potable.

### LES BONS REFLEXES APRES UN SINISTRE

**NE TOUCHEZ** pas aux lignes électriques tombées ou arrachées et **SIGNALEZ-LE** aux autorités

**EVITEZ** de vous rendre dans les secteurs sinistrés à moins que vous puissiez apporter de l'aide

**PROTEGEZ** par bâchage et réparez ce qui peut l'être même sommairement (sans mettre votre vie ou celle d'un tiers en danger).

**PRENEZ** garde à l'état des routes : chutes d'arbres, lignes électriques arrachées, ponts endommagés

**DECLAREZ** vos éventuels dommages à votre assureur et suivez les dispositions qu'il vous indiquera

## LE RISQUE LIE AUX FEUX DE FORÊT

A certaines périodes, les conditions climatiques peuvent s'avérer favorables aux départs de feux.

### LES BONS REFLEXES

D'une manière générale, la prudence est recommandée :

- débroussaillage des abords des forêts
- interdiction de faire des barbecues en forêt
- prévoir des moyens de lutte (point d'eau...)

## LE RISQUE D'AVALANCHE

Le Dossier communal synthétique communiqué par la préfecture indique que celui ci est nul pour la commune de saint Pierre d'Alleverd.

# LE RISQUE LIÉ AU TRANSPORT DES MATIÈRES DANGEREUSES

Sur la commune de Saint Pierre d'Allevard, les axes principalement exposés au risque lié au transport des matières dangereuses sont les routes départementales RD 525 – RD 280 – RD 78 lors des flux de transit ou des flux de desserte.

## LES BONS REFLEXES

Si vous êtes témoin de l'accident :

**DONNEZ l'alerte (18 ou 112),**  
en précisant le lieu, la nature du moyen de transport, le nombre approximatif de victimes, le numéro apposé sur la plaque orange (avant et arrière gauche du véhicule)

**ELOIGNEZ-VOUS immédiatement des lieux de l'accident.**

En cas d'incendie :

**ELOIGNEZ-VOUS à plus de 300 m.**

**NE RESTEZ pas sous le vent.**

**LAVEZ-VOUS en cas d'irritation et si possible CHANGEZ de vêtements.**

Lors de l'alerte :

**REJOIGNEZ le bâtiment le plus proche**

**BOUCHEZ toutes les entrées d'air (portes, fenêtres, aérations, cheminées...).**

**SUPPRIMEZ toutes flammes ou étincelles.**

**ECOUTE RADIO France BLEUE ISERE 102.8**

**NE TELEPHONEZ pas.**

Certains risques sont plus importants selon l'emplacement de votre habitation (risques de mouvement de terrain, risques de crues torrentielles.....) n'hésitez pas à consulter le DICRIM en Mairie.

## QUI CONTACTER EN CAS DE DANGER ?

N'hésitez pas à contacter la mairie 04.76.45.11.10 aux heures d'ouverture des bureaux, en cas de danger ou à titre d'information sur un éventuel risque. Les services municipaux sont là pour vous renseigner.

Les services de Météo France peuvent également vous donner des informations sur la situation météorologique.

## QUELQUES NUMEROS DE TELEPHONE IMPORTANTS

MAIRIE	04 76 45 11 10
POLICE MUNICIPALE	06 30 25 52 98
POMPIERS	18
HOPITAL SUD GRENOBLE	04 76 76 75 75
HOPITAL MICHALON GRENOBLE	04 76 76 75 75
GENDARMERIE	17
SAMU	15
APPEL D'URGENCE EUROPEEN	112
METEO France - . Prévisions sur le département - . Bulletin neige et avalanches – 0892680238	
Site Météo <a href="http://www.météo.fr">www.météo.fr</a>	